



Paroisse Sainte-Foy-lès-Lyon

Saint-Luc · Sainte-Foy · Sainte-Thérèse

Lettre d'information du 21 mars 2025

Église Saint-Luc

4 bis place Saint-Luc
04 78 25 39 01
eglise.saintluc@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Foy

13 Place Xavier Ricard
04 78 59 30 71
eglise.saintefoy@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Thérèse

105 rue Cdt Charcot
04 72 16 05 27
eglise.saintetherese@paroissesaintefoy.fr

SOMMAIRE

1 TEMPS
SPIRITUEL
EN CARÊME

2 ÉVANGILE
DU DIMANCHE

2 DERNIÈRE
RÉUNION
DE L'EAP

2 PÈLERINAGE
DIOCÉSAIN
À LOURDES

Nous ressourcer en carême avec théâtre, film, partage et prière

« Dieu agit dans l'ordinaire de la vie mais pour le reconnaître, nous avons besoin de moments qui sortent de l'ordinaire. »

Jacques Langlet, frère de la Mission itinérante des OMI, a travaillé en collaboration avec la paroisse pour ce temps fort. Jacques a été pendant longtemps à la maison de Chavril et certains d'entre vous le connaissent bien.

Vendredi 28 mars

- 20h30 : Représentation théâtrale « L'homme qui marche » de Christian Bobin (église Saint-Luc)

Jacques Langlet nous explique sa démarche : « Un jour, bouleversé par ce petit livre, "L'homme qui marche" de Christian Bobin, je l'ai appris par cœur. En octobre 2022, je me suis formé à la scène avec Amandine Rivau, metteuse-en-scène (pendant 6 mois). Je vous propose un événementiel centré sur la Parole de Dieu avec la représentation théâtrale de "L'homme qui marche" : un joyau littéraire à l'écriture fine et ciselée ; une évocation poétique et anonyme du Christ. Un seul-en-scène brut, intimiste, qui peut réchauffer les cœurs des croyants et venir toucher des cœurs plus éloignés de la foi : Puisse l'écriture devenir Parole ! »

La participation financière est libre pour permettre au plus grand monde de venir mais sachez que Jacques Langlet ne vit que grâce à vos dons : Soyez généreux ! Merci.

Samedi 29 mars

- 12h : Repas tiré du sac pour ceux qui le souhaitent
- 13h30 : Projection du film « La dernière marche » de T. Robbins (salle Saint-Luc)

Le film raconte l'histoire de Matthew Poncelet, qui a été reconnu coupable de meurtre et croupit dans le « couloir de la mort » en attendant son exécution. Alors que le jour de son exécution approche, il demande à sœur Helen, avec qui il a correspondu, de l'aider dans son appel final. Sœur Helen aide les pauvres gens d'une ville de Louisiane. A priori, tout les sépare. Sœur Helen accepte de le rencontrer. Dès leur première scène ensemble, on comprend que Helen n'est pas une sainte ni Matthew un monstre. Ils s'observent, se jaugent... »

Après la projection du film, Jacques Langlet proposera un topo sur le pardon en lien avec le film, puis nous aurons un temps d'échange en petits groupes.

- 18h-19h30 : Veillée de prière « Le fils prodigue » avec méditation de la parole, louange, aspect théâtral et danse (église St-Luc)



L'équipe « Tu as du prix à mes yeux » animera cette veillée avec le père Przemek et les jeunes de la « mission-jeunes OMI ». Un verre de l'amitié clôturera cette soirée.

Dimanche 30 mars

- 10h30 : Messe festive (église Saint-Luc), animée par l'équipe liturgique et le groupe « mission-jeunes OMI », suivie d'un apéritif (seule messe ce dimanche sur la paroisse)



Évangile du dimanche 23 mars (Lc 13, 1-9)

Un jour, des gens rapportèrent à Jésus l'affaire des Galiléens que Pilate avait fait massacrer, mêlant leur sang à celui des sacrifices qu'ils offraient. Jésus leur répondit : « **Pensez-vous que ces Galiléens étaient de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, pour avoir subi un tel sort ? Eh bien, je vous dis : pas du tout !** Mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. Et ces dix-huit personnes tuées par la chute de la tour de Siloé, **pensez-vous qu'elles étaient plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Eh bien, je vous dis : pas du tout !** Mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. »

Jésus disait encore cette parabole : « **Quelqu'un avait un figuier planté dans sa vigne.** Il vint chercher du fruit sur ce figuier, et n'en trouva pas. Il dit alors à son vigneron : "Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier, et je n'en trouve pas. Coupe-le. À quoi bon le laisser épuiser le sol ?" Mais le vigneron lui répondit : "Maître, laisse-le encore cette année, le temps que je bêche autour pour y mettre du fumier. **Peut-être donnera-t-il du fruit à l'avenir. Sinon, tu le couperas.**" ».

Dernière réunion de l'EAP

Lors de la réunion de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) du 11 mars, plusieurs points ont été abordés.

La célébration de la messe a été discutée en détail :

- Pour l'entrée dans l'église, il est recommandé de favoriser le recueillement et d'utiliser des diapositives pour **inviter au silence**. On pourra utiliser les 10 minutes avant la célébration pour apprendre de nouveaux chants.
- La porte de la sacristie doit être fermée après chaque passage, ce qui permet d'avoir moins d'effervescence et incite à parler moins fort.
- Les équipes liturgiques **inviteront les prêtres à la préparation des messes**. Ils viendront selon leur disponibilité. La présence d'un prêtre lors de la préparation aide l'équipe à une meilleure compréhension des textes et facilite l'écriture de la prière universelle et le choix des chants.
- Les messes du mercredi des Cendres ont été bien fréquentées, mais celle de St-Luc a duré presque deux heures, du fait essentiellement de l'imposition des cendres, point à corriger à l'avenir. La communion s'est déroulée de façon satisfaisante avec deux prêtres et trois laïcs.

- La messe est un ensemble : la parole de Dieu, la parole du prêtre, l'eucharistie, les chants. Il faut un équilibre entre ces différents temps. Il est suggéré que les messes ordinaires durent entre une heure et une heure cinq minutes, avec des homélies de huit à dix minutes maximum. Les messes des temps forts, Rameaux, Triduum pascal, Pâques... peuvent être plus longues.

La préparation du temps fort du weekend du 28-30 mars a également été discutée. La communication sera assurée par **divers médias** : le site de la paroisse, le site du diocèse, Radio RCF, des flyers et les invitations par les paroissiens eux-mêmes. La mairie et la police municipale seront informées de l'évènement.

Les fraternités missionnaires de carême ont bien démarré puisque l'on compte au moins cinq équipes de 5 à 10 personnes. Une soirée de relecture de cette expérience des fraternités sera organisée le 14 mai.

Pour l'EAP, Paul-Louis Soula

Et si j'allais à Lourdes cette année ?

Le pèlerinage diocésain à Lourdes se déroulera du lundi 2 au samedi 7 juin.

C'est un temps fort diocésain où chacun a sa place : jeunes, adultes, personnes âgées, malades ou handicapées. Tous ensemble nous sommes pèlerins. On vient à Lourdes pour **confier à Marie ses joies et ses peines, mais aussi celles de tous ceux que l'on porte dans son cœur.**

De nombreux bénévoles, médecins, infirmières, aides-soignants, hospitalières, brancardiers, scolaires et étudiants, viennent à Lourdes au service des plus faibles. Lourdes, ce sont de grands moments inoubliables de solidarité et de fraternité, en communion avec Marie.

Dimanche 23 mars, la messe de 10h30 à St-Luc est animée par l'équipe des hospitaliers de Lourdes de notre paroisse. Vous pourrez discuter avec eux à la sortie de la messe. Vous trouverez aussi des dépliants au fond des églises.

Pour plus d'infos : <https://pelerinageslyon.fr/>

Pour vous inscrire : 04 78 81 48 20

ou lourdes@lyon.catholique.fr

